

Le contenu de la présente publication met le point sur les réalisations de notre Ministère au Cours de l'année 2004. Elle relate l'importance des activités et réalisations du Ministère de l'Équipement et du Transport pendant l'année écoulée, mais reflète également l'ampleur des programmes et projets prévus pour les années futures.

En effet, 2004 s'est caractérisée par l'intensification des efforts et la poursuite des défis de la modernisation par un ensemble de projets destinés au développement socio-économique du Royaume.

Ainsi et dans le cadre du désenclavement du monde rural à travers un 2^{ème} programme national de routes rurales, 2004 a connu la création d'une Caisse de Financement Routier placée sous la tutelle du Ministère de l'Équipement et du Transport, pour participer au financement des travaux de construction, d'aménagement et d'entretien des routes par le recours à des emprunts concessionnels.

Par ailleurs, les travaux se poursuivent sur plusieurs chantiers notamment la rocade routière méditerranéenne, ainsi que sur plusieurs tronçons autoroutiers, voies express et routes rurales, l'objectif étant de répondre aux aspirations de nos concitoyens, et aux exigences de l'économie.

Plusieurs conventions dans le domaine autoroutier ont été également signées, et ce dans le cadre des prévisions futurs.

Parallèlement, et soucieux de mettre fin à l'hécatombe sur nos routes, le Ministère fournit chaque année énormément d'efforts en matière de sécurité routière, aussi, a-t-il mis en œuvre le plan stratégique intégré d'urgence de la sécurité routière, et a mis en vigueur l'examen théorique automatisé pour l'obtention du permis de conduire.

L'année 2004 a constitué aussi un tournant dans le domaine du secteur ferroviaire au Maroc puisque deux projets importants, à savoir la desserte du nouveau port de Tanger-Méditerranée et la liaison ferroviaire Taourirt-Nador, ont été décidés et leurs montages financiers bouclés.

Cette année a été marquée également par la promulgation du projet de loi relative à la gestion et à l'exploitation du réseau ferroviaire, projet visant la libéralisation de la gestion des activités ferroviaires et la transformation du statut de l'Office en Société anonyme (Société Marocaine des Chemins de Fer).

Le transport aérien en tant que levier favorisant le développement économique national a été pour sa part marqué par l'entrée dans le ciel marocain de onze nouvelles compagnies européennes. De plus le Conseil européen des ministres des transports a donné mandat à la commission pour engager des négociations avec le Maroc en vue de conclure un accord euro-méditerranéen en matière d'aviation civile, cet accord est le 1^{er} du genre pour un pays du bassin méditerranéen.

Le secteur maritime quand à lui a connu plusieurs réformes en vue de l'adapter aux exigences économiques et techniques et de répondre aux attentes de ses clients en particulier nos MRE. Plusieurs infrastructures portuaires ont également été achevés ou se poursuivent en 2004 afin de faire du secteur portuaire une locomotive du développement économique du pays.

Tous ses efforts s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de mise à niveau et de la rénovation des infrastructures et des méthodes de gestion. Et ce dans le cadre d'une vision de développement global du pays, l'Équipement et le Transport étant des secteurs clés dans toute action de développement et de modernité.